

Règlement

Date et lieu

La 15^e édition de la Junior Arc Expo aura lieu les **25 et 26 octobre 2024** à la Halle du Marché-Concours à Saignelégier.

Buts

Organisée par les 3 clubs des Jeunes éleveurs de l'Arc jurassien (Jura, Jura bernois et Neuchâtel), la Junior Arc Expo a pour but principal de réunir les meilleures génisses et vaches de la région, afin de les mettre en compétition et de promouvoir l'élevage bovin. Cette exposition doit également permettre de motiver la relève de l'agriculture, de créer des liens et des rencontres, de développer et de partager une passion commune ainsi que de faire découvrir le milieu de l'élevage bovin au grand public.

Conditions d'admissions

- Génisses **Holstein** et **Red Holstein** nées entre le 1^{er} août 2022 et le 31 mars 2024
- Génisses **Swiss Fleckvieh**, **Simmental**, **Montbéliarde**, **Brown Swiss** et **Jersey** nées entre le 1^{er} février 2022 et le 31 mars 2024
- Vaches **Holstein**, **Red Holstein**, **Swiss Fleckvieh**, **Simmental**, **Montbéliarde**, **Brown Swiss** et **Jersey**
- Être membre d'un club des Jeunes éleveurs du Jura, Jura bernois ou Neuchâtel

Conditions sanitaires

Toutes les bêtes exposées seront issues de troupeaux reconnus officiellement comme indemnes IBR, IPV, BVD, etc., ne sont pas sous interdiction de déplacement, n'ont fait objet d'un déplacement entre deux exploitations dans les 30 jours avant la date d'entrée à l'exposition et seront accompagnées :

- Document d'accompagnement pour animaux à onglons dûment complété (la sortie à la BDTA est désormais nécessaire !)

Numéro BDTA : 2360454

Junior Arc Expo, 2350 Saignelégier

- **Analyse avec un résultat négatif à l'égard des antigènes BVD**
 - **PCR pour les animaux recevant encore du lait**
 - **PCR ou ELISA-antigènes pour les autres animaux**
 - **L'analyse doit être faite dans les 30 jours précédant l'exposition**
 - Les échantillons seront transmis au laboratoire SCAV Neuchâtel, Rue Jehanne de Hochberg 5, 2000 Neuchâtel, T : +41 32 889 68 30, pour analyse jusqu'au **17 octobre 2024**. Ils devront porter la mention « Junior Arc Expo 2024 »
- Copie de l'**extrait de la BDTA** datant de moins de 2 jours et indiquant que l'exploitation est libre de BVD « aucun séquestre »

Tout animal doit être exempt de darts. Veuillez respecter les deux marques auriculaires. Une commission de contrôle officiera durant la manifestation.

Inscriptions

Les inscriptions se font sur notre site internet www.juniorarcexpo.ch, sous la rubrique « Junior Arc Expo 2024 / Inscriptions ». Les animaux peuvent être inscrits jusqu'au **25 septembre 2024**, minuit. **Une fois ce délai passé, plus aucune inscription ne sera prise en compte.**

La finance d'inscription est de CHF 40.00 pour chaque animal inscrit dans le catalogue. Les inscriptions doivent être payées jusqu'au **20 octobre 2024** sur le compte CH25 8080 8008 0335 6516 5 (Junior Arc Expo, 2345 Le Cerneux-Veusil) ou à l'aide du bulletin de versement disponible sur notre site internet. Aucune inscription ne sera remboursée.

Les dossards et catalogue sont à retirer sur place le vendredi de 15h à 21h ou le samedi de 05h à 08h.

Afin de valider les inscriptions des animaux, chaque membre exposant est tenu de s'inscrire en tant que bénévole (ou se faire remplacer) auprès de Laura Veya au 079 539 42 04 avant le 25 septembre 2024. Il est possible de s'inscrire pour le montage, démontage ou le jour même de l'exposition. Les premiers inscrits auront le choix des plages horaires. Si l'exposant ne se présente pas ou ne se fait pas remplacer durant l'horaire convenu, **il sera privé d'exposer à la Junior Arc Expo l'année suivante.**

Bien-être des animaux

Les jeunes éleveurs s'engagent à prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer le bien-être des animaux exposés. Ce faisant, ils s'engagent à respecter le règlement d'exposition de la CTEBS et à respecter les consignes et les directives des autorités vétérinaires.

Affouragement et clippage

Chaque exposant est responsable d'amener son fourrage et d'affourager correctement ses animaux. La litière est mise à disposition par l'organisation.

Durant l'exposition, les écuries doivent être tenues propres. Les places prévues pour le bétail ne peuvent pas être occupées par du matériel.

Aucun clippage n'est organisé par le comité d'organisation.

Traite

Une machine à traire sera à votre disposition. **Pour les vaches avec antibiotiques, veuillez utiliser le pot prévu. Des contrôles et prises d'échantillon seront effectués !**

Arrivée et départ des animaux

Pour les races Swiss Fleckvieh, Simmental, Montbéliarde, Brown Swiss et Jersey

L'arrivée des animaux des races SF, SI, MO, BS et JE se fera le **vendredi de 14h à 17h**. **Tous les animaux de ces races doivent partir le vendredi soir.**

Pour les races Holstein et Red Holstein

L'arrivée des animaux des races HO et RH se fera le **vendredi soir de 19h à 21h** et le **samedi matin de 05h à 08h**. Les animaux de ces races prendront départ après l'exposition le samedi.

Chaque exposant recevra une plaquette d'écurie ainsi qu'un prix souvenir.

Préparation et présentation des animaux

Le classement des sujets se fera au ring devant le public. **Les animaux seront présentés par un jeune éleveur faisant partie d'un club de l'Arc jurassien.** En cas de non-respect, l'animal sera disqualifié. Le présentateur doit porter une tenue adéquate.

Selon les inscriptions, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de bêtes par exposant. Il peut aussi regrouper/supprimer les catégories si chaque section n'atteint pas 10 animaux minimum.

Présentation des veaux par les enfants

Une présentation des veaux par les enfants aura lieu le samedi **26 octobre 2024**. Tous les enfants de **moins de 8 ans et domiciliés dans l'Arc jurassien** peuvent y participer gratuitement.

Les inscriptions se font également sur notre site internet **www.juniorarcexpo.ch**, sous la rubrique « Junior Arc Expo / Inscriptions ».

Les conditions sanitaires sont également applicables pour les veaux. Attention, **test PCR obligatoire** pour les animaux recevant encore du lait !

Un emplacement sera prévu pour les veaux.

Assurances

L'assurance est à la charge du propriétaire. Le comité d'organisation décline toute responsabilité.

Dispositions finales

Le comité d'organisation peut modifier ou compléter le présent règlement en tout temps. Il se réserve la possibilité de refuser la participation d'un membre qui se trouve en litige ou engagé dans une procédure envers les clubs des Jeunes éleveurs du Jura, Jura bernois ou Neuchâtel ou une fédération d'élevage.

Avec l'inscription, l'exposant, l'éleveur, le détenteur et le préparateur de l'animal s'engagent à respecter strictement les dispositions du présent règlement ainsi que du règlement d'exposition de la CTEBS régissant la préparation et la présentation d'animaux aux expositions.

Toute contravention au présent règlement, ainsi que toute défection sans motif valable sont passibles de sanctions à prononcer par le comité d'organisation de la Junior Arc Expo.

Au nom du comité de la Junior Arc Expo



Maéva Grossniklaus
Présidente



Lolita Fuchs
Secrétaire